

Le Démocrate

PRIX : 3000 FG

N° 1086 DU MARDI 24 AOÛT 2021 * Z

PENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS



P.2

Dialogue politique et social

Pourquoi Tibou Kamara est optimiste ?

Cadre permanent du dialogue politique et social P.3

Ce que propose Abdoul Sacko

Ministère de l'Education P.5

Sidya Touré recadre le président Condé...

Guinée

Dr Mohamed Diané, Premier ministre, Chef du gouvernement par intérim P.2



P.2

Eventuelle reprise des manifestations

Le message d'Aly Kaba à l'opposition

DIALOGUE POLITIQUE ET SOCIAL

Pourquoi Tibou Kamara est optimiste ?

Le Premier ministre, Dr Ibrahima Kassory Fofana, a invité les acteurs à se concerter dans de meilleurs délais afin de présenter la liste de leurs représentants et leurs suppléants au sein du cadre permanent du dialogue politique et social. Depuis lors, des voix s'élèvent partout.



A en croire le ministre d'Etat, Conseiller spécial du chef de l'Etat et porte-parole du gouvernement, il n'y a pas un seul Guinéen qui ne souhaite pas la paix pour le pays. C'est pourquoi, Tibou Kamara se dit convaincu qu'il est de la responsabilité de chacun d'œuvrer à cette paix indispensable, à l'unité et au progrès de tous. « Il

appartient à ceux qui sont désignés pour conduire ce processus de se donner les moyens et de créer les conditions de la confiance pour que tout le monde se retrouve autour de la table et discuter de toutes les questions sans tabou et sans exclusive. Il y aura nécessairement des difficultés, parfois des incompréhensions, et assez souvent des obstacles. Mais je suis convaincu qu'à la fin, la responsabilité va animer

chacun et l'intérêt du pays va dominer les passions actuelles », affirme-t-il dans l'émission "Le parquet" du groupe Evasion.

Parlant de la position des ténors de l'opposition concernant ce dialogue, Tibou Kamara indique que rien ne se fera sans eux ou contre eux. « Je ne préjuge pas de la participation ou non des uns ou des autres encore moins de l'issue du dialogue. Mais j'ai confiance qu'on trouvera les moyens et créera les conditions pour que tout le monde réponde à l'appel du dialogue, parce que c'est dans l'intérêt de tous, et c'est la volonté exprimée par nos concitoyens. On ne va pas faire le dialogue avant le dialogue. On est en train de structurer le cadre de dialogue et de désigner ceux qui seront chargés de conduire le processus. Une fois que tout cela sera terminé, on pourra parler des autres questions liées à la bonne conduite du dialogue et à un résultat heureux à la fin », a-t-il lancé.

Amadou Tidiane Ndié

EVENTUELLE REPRISE DES MANIFESTATIONS

Le message d'Aly Kaba à l'opposition

La menace de l'ANAD de reprendre les manifestations dans les rues les semaines ou mois à venir reste toujours d'actualité. Mais la mouvance présidentielle souhaite que l'opposition revoie sa stratégie en évitant un regroupement au moment où des épidémies sévissent dans le pays.



« J'ai toujours dit qu'il faut s'arrêter et se dire "voici ce que j'ai eu à faire et ce que ça m'a rapporté". On ne peut pas rester éternellement dans des manifestations. Cette période semble encore contre-indiquée, à cause, de l'évolution de la pandémie de Covid-19. Il est question aujourd'hui du respect des mesures barrières. La situation sanitaire est très catastrophique », regrette Aly Kaba, président du groupe parlementaire Majorité présidentielle.

arc-en-ciel, avec une telle situation, aucune manipulation ne sera autorisée par les autorités guinéennes. C'est pourquoi, il invite Cellou Dalein Diallo et ses alliés à accepter d'aller autour de la table. « Nous ne pouvons pas entrevoir l'organisation de manifestation pour des questions qui peuvent être réglées par la justice ou par des négociations autour de la table. La violence n'a jamais donné la solution », a-t-il rappelé.

Pour ce député du RPG

Amadou

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratorra
Email: independantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadio DIALLO: 624 37 26
68 Email: dialloamsadio@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadio DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

PAO

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail: madalgot@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe
Lisez le journal numérique sur le site www.kefinafasso.com

GUINÉE

Dr Mohamed Diané, Premier ministre, Chef du gouvernement par intérim

Dans un communiqué lu à la télévision nationale, le dimanche 23 août dernier, le président de la République a décidé de confier la primature à son ministre de la Défense nationale, Chargé des affaires présidentielles. Dr Mohamed Diané va assumer ainsi, les fonctions de Premier ministre, Chef du gouvernement, jusqu'au retour du Dr Ibrahima Kassory Fofana, qui, il faut le rappeler, vient de perdre sa fille aînée.

Lisez ci-dessous ledit communiqué !

Communiqué de la Présidence de la République
Monsieur le Président de la République, son Excellence, Professeur Alpha Condé, réitère ses sincères condoléances au Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Ibrahima Kassory Fofana, proche collaborateur à lui, et son dévoué jeune frère, suite au décès de sa fille aînée, Madame Donzo Zenab kassory Fofana.

Il exprime, à nouveau, à toute sa famille sa compassion et son soutien dans ce moment pénible.

Monsieur le Président de la République, pendant l'absence du Premier Ministre pour des raisons de famille et jusqu'à son retour, a décidé que Dr Mohamed Diané, ministre d'Etat, chargé des affaires présidentielles, ministre de la défense nationale, assume les fonctions de Premier Ministre, Chef de Gouvernement, par intérim.

Fait à Conakry le dimanche 22 Août 2021

La Présidence de la République
Transmis par la Cellule de Communication du Gouvernement



CADRE PERMANENT DU DIALOGUE POLITIQUE ET SOCIAL

Ce que propose Abdoul Sacko

Le cadre permanent de dialogue politique et social, mis en place par le chef de l'État, peine toujours à engager les pourparlers, compte tenu des divergences qui existent entre le pouvoir et l'opposition.



Pour la tenue d'un « véritable » dialogue où les deux camps seront rassurés, Abdoul Sacko, coordinateur général du réseau COJELPAID (convergence des jeunes leaders pour la paix et la démocratie) fait des propositions au gouvernement.

« Nous avons demandé s'il y avait possibilité de réviser ou encore une alternative qui permet de répondre aux besoins d'équilibre. Si cela n'a pas été fait au lieu que nous essayons au bout du tunnel pour venir s'alarmer, pour venir encore pleurer derrière les résultats de ce dialogue-là qui vont s'appliquer à nous. C'est comment faire pour que ce dialogue puisse être un véritable dialogue où les uns et les autres seront

rassurés. C'est pour cela nous avons proposé par exemple la mise en place d'un groupe de réflexion et d'appui technique au cadre de dialogue. Ce groupe va être le maximum que possible ouvert non seulement aux partenaires techniques, aux sages, aux religieux et aux parties prenantes », a-t-il suggéré le vendredi 20 août, chez nos confrères de Fim FM.

Ce groupe va permettre en ce moment, poursuit l'activiste de la société civile, de faire des réflexions sur les sujets à même d'être débattus pendant le dialogue. « Et deuxièmement, comment aider pour que la compréhension des membres au niveau du cadre de dialogue puisse être

acquise autour de cela. Sinon, nous allons encore regarder ces différentes années tout ce que le gouvernement a décliné en termes d'agenda, les résultats se sont appliqués à nous tous. Mais comment faire maintenant pour ne pas continuer à faire le jeu du gouvernement ? Donc ce qui est important, qu'on se mobilise tous à ce que ce dialogue-là puisse être un véritable dialogue. Sur les problèmes du pays, sur les faits de société qui assaillent aujourd'hui la vie de la nation, ou démontrer à l'opinion nationale et internationale que la volonté du gouvernement est beaucoup plus théorique », a-t-il laissé entendre.

MS

DEMANDE D'ANNULATION DES ACTES DE « RÉGIME DE SEMI-LIBERTÉ »

Me Zézé Kalivogui apporte des précisions

Le Barreau de Guinée a tenu récemment une réunion, au cours de laquelle, il a été question de demander l'annulation des actes de « régime de semi-liberté » accordés à des opposants par le Directeur national de l'administration pénitentiaire.

Le secrétaire général adjoint du conseil de l'ordre des avocats, Maître Zézé Kalivogui trouve inacceptable « l'immixtion » de l'administration pénitentiaire dans les prises des actes juridictionnels.

« Comme on le dit, il n'est jamais tard de bien faire. Le barreau, sentinelle et garant du respect de la loi, se doit quand même d'intervenir toutes les fois que l'on foule au sol les règles élémentaires, et même je dirais les lois constitutionnelles. Parce que l'administration pénitentiaire qui intervient pour quand même donner des libertés, nous pensons que ce n'est pas du tout normal. C'est pourquoi le barreau a observé et était obligé d'intervenir pour chercher à mettre fin à ces genres de comportements... nous avons pris un peu de retard, il faut le reconnaître. Mais comme je le disais tantôt, il n'est jamais trop tard de bien faire et beaucoup d'autres choses encore restent à

venir. Donc si le barreau aujourd'hui a pris la résolution d'intervenir à travers le conseil de l'ordre, c'est tout à fait bénéfique pour le peuple », a expliqué le secrétaire général adjoint du conseil de l'ordre des avocats, le mercredi 18 octobre 2021, chez nos confrères de Fim FM dans l'émission « Mirador ».

Le Barreau de Guinée menace donc de poursuivre en justice le Directeur national de l'administration pénitentiaire.

« Nous, nous avons pensé que c'est quand même inacceptable cette immixtion. Parce que si c'est le Directeur de l'administration pénitentiaire qui prend la lourde responsabilité de prendre ces genres d'actes, lorsque vous allez vérifier dans le dossier, vous verrez des multitudes de requêtes qui contiennent les éléments disons les motifs pour lesquels le Directeur de l'administration pénitentiaire entend utiliser pour prendre

justement ces actes », a-t-il indiqué, tout en rappelant que la fonction de prise des actes juridictionnels est exclusivement dévolue aux cours et tribunaux.

A noter qu'au cas où cette demande du barreau est prise en compte, il y a des risques qu'Ousmane Gaoual Diallo, Chérif Bah et Mamadou Cellou Baldé bénéficiaires de ce régime de semi-liberté se retrouvent à leur tour à la Maison Centrale de Conakry.

Objectif224.com

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publireportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au
Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21
E-mail :
indpendantguinee@gmail.com

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse « **L'Indépendant/Le Démocrate** » constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse « **L'Indépendant/Le Démocrate** » invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

DÉCÈS DE K² ; INONDATIONS À CONAKRY ; VACANCES PARLEMENTAIRES : ...

Le député Alpha Bah réagit

Dans un entretien accordé à notre reporter ce jeudi 19 août, Honorable Alpha Bah, 2^{ème} vice-président de la commission communication à l'Assemblée nationale, a évoqué la résurgence du COVID-19 et le décès d'Ibrahima Kalil Konaté (K²). Le député des NFD (Nouvelles Forces Démocratiques), s'est également exprimé sur les inondations qui frappent la capitale Conakry en cette période pluvieuse. Lisez !



Objectif224.com : Bonjour honorable Alpha Bah !

Honorable Alpha Bah : Bonjour !

Quel regard avez-vous sur la situation sanitaire du pays caractérisée par la résurgence du COVID-19 avec le variant delta ?

Ça fait presque deux ans que cette pandémie fait des ravages. Mais grâce aux mesures prises par les autorités du pays, on a pu gérer la propagation de cette maladie... Malgré tout, cette pandémie persiste, elle revient avec force, et commence à faire des victimes de façon inhabituelle.

Je pense que cela doit amener chacun à prendre ses responsabilités. Que chacun prenne les dispositions et respecte les mesures barrières comme l'a recommandé l'ANSS (agence nationale de sécurité sanitaire) et le gouvernement. Il faut que nous prenions beaucoup de précautions pour que personne ne soit le vecteur de transmission de cette maladie.

Je pense que la vaccination aussi permet de se protéger et protéger les autres. C'est une solution de riposte contre ce maudit virus parce qu'il est en train de faire ses effets dans les pays où elle a pris de

l'ampleur. Pour le cas de la Guinée, c'est vrai qu'il y avait de la réticence au début, mais nous constatons que la population commence à comprendre la nécessité de se vacciner.

Ce mois d'août nous constatons un nombre important de décès dus à cette maladie. Cela doit donc interpellé chacun pour que ce virus ne soit pas la principale cause de la mortalité en Guinée... Nous invitons ainsi les populations à se faire vacciner.

Honorable, l'ancien ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation Ibrahima Khalil Konaté (K²) est décédé de cette pandémie. Quelle est votre réaction ?

Honorable Alpha Bah : Je suis peiné d'apprendre sa mort. J'ai connu l'homme à travers beaucoup d'activités qu'on a eu à mener ensemble, je ne m'attendais pas à ce qu'il disparaisse de sitôt. Je salue la mémoire du ministre K au carré qui est un patriote, un ami presque de tout le monde. C'est quelqu'un qui a aimé et servi ce pays. Donc c'est l'occasion pour moi de présenter mes condoléances à famille biologique ainsi que celle politique, le RPG-arc-enciel.

K au carré est l'une des

rare personnes à avoir travaillé sur un budget et retourner l'excédent au niveau du trésor public. Je me rappelle en 2010 j'ai connu ce genre d'acte avec Mouctar Diallo ministre de l'Élevage d'alors qui avait lui aussi, retourné une importante somme d'argent au niveau du trésor public. Il devait effectuer des voyages officiels à l'étranger, finalement il n'a pu se déplacer vu son agenda chargé, ensuite le ministre Mouctar Diallo a retourné l'argent au trésor public, c'était l'argent du voyage. Les agents qui devaient transférer cet argent ne voulaient pas le faire, mais le ministre Mouctar Diallo a insisté pour que le dépôt soit effectué. C'est pour dire que le ministre K au carré est une référence. C'est l'occasion pour moi de saluer la mémoire de ces personnes très rare à voir le pays en premier avant de voir leurs intérêts personnels, et K au carré appartient à cette classe de personnes. Que son âme repose en paix et que la terre guinéenne qu'il a tant servie lui soit légère.

A Conakry, les grandes pluies continuent de faire des ravages ; des pertes en vies humaines que des dégâts matériels importants. Selon vous qu'est-ce qu'il faut pour éviter cela ?

Les constructions anarchiques sont à la base des inondations que nous vivons aujourd'hui, mais cette fois-ci ça commence à faire beaucoup de ravages. Les citoyens que nous sommes, on est responsable de cette situation. Les règles de l'urbanisation ne sont pas respectées. Donc cela occasionne des dégâts matériels ainsi que des pertes en vies humaines. C'est pourquoi, j'interpelle les uns et les autres à faire beaucoup attention et à se référer à l'habitat avant de construire des maisons n'importe où et n'importe comment. Car si nous construisons partout c'est sûr que nous connaissons toujours des inondations.

Les vacances parlementaires ont débuté depuis le mois de juillet dernier, alors étant député

à l'Assemblée nationale à quoi peut-on s'attendre à l'ouverture de la prochaine session ?

Nous sommes en vacances. Ces vacances parlementaires s'étendent du mois de juillet à octobre. On a une session unique actuellement. Donc les trois mois de vacances, par la grâce de Dieu, nous les passons bien. J'espère qu'à la rentrée nous allons reprendre les activités dans de bonnes conditions avec beaucoup d'autres initiatives au niveau de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire dans le traitement des dossiers, des projets et propositions de lois pour le bien de la population guinéenne.

Je souhaite bonne vacance à tous les députés, à l'ensemble de l'administration parlementaire.

Objectif224.com : Honorable Alpha Bah merci pour la disponibilité.

Honorable Alpha Bah : Merci Madame la journaliste.

Source : objectif224.com

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Les résultats de l'examen de sortie attendus la semaine prochaine



Le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle s'est exprimé sur les résultats de l'examen de sortie au niveau de l'enseignement

technique.

Selon Michel Koïvogui, ces résultats pourraient être disponibles la semaine prochaine. Il l'a annoncé le jeudi 19 août, dans l'émission «

Mirador « de la radio Fim FM.

« Nous avons déjà fini la correction, les saisies et les relevés. Au plus tard le lundi qui vient nous allons faire une délibération sur les résultats. Les résultats pourront être disponibles avant la fin de la semaine prochaine », a-t-il fait savoir.

A noter qu'ils sont au total 22 811 (vingt-deux mille-huit-cent-onze) candidats répartis dans 67 (soixante-sept) centres à travers le pays.

Marliatou Sall

N'ZÉRÉKORÉ

« Personne ne va franchir les frontières sans sa carte de vaccination »

(Gouverneur)



déclaration rendue publique le mercredi 18 août, le gouverneur de la ville de Nzérékoré indique qu'aucun citoyen n'est autorisé à franchir la frontière guinéenne dans cette partie du pays s'il n'est pas muni d'une carte de vaccination ».

« De la Guinée vers la Côte d'Ivoire, de la

Après la confirmation de l'épidémie à virus Ebola en Côte d'Ivoire, sur une Guinéenne venue de la préfecture de Labé qui est passée par N'Zérékoré avant d'arriver à Abidjan, les autorités de la région forestière ont décidé de prendre des précautions afin de limiter la propagation des épidémies.

Des mesures sanitaires visant à interdire tout passage à N'zérékoré vers les pays voisins c'est-à-dire la Côte d'Ivoire, Libéria et Sierra-Leone. A travers une

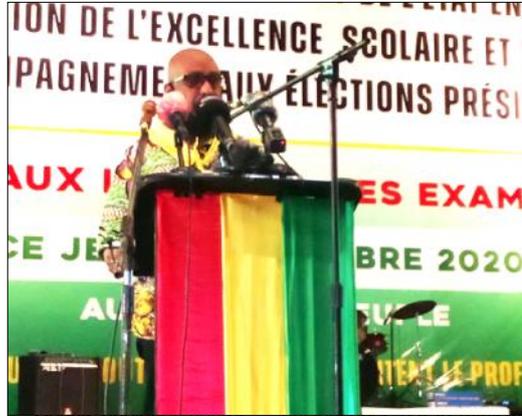
Guinée vers le Liberia ou encore la Sierra Leone, on ne peut plus franchir la frontière, si on ne présente pas sa carte de vaccination ou sa carte de test [qui confirme que l'on est négatif]. Toutes les dispositions ont été prises dans ce sens par les autorités compétentes », rassure général Mohamed Garé.

A rappeler que la Guinée est confrontée aux épidémies de la Covid-19, et Marburg.

Amadou

MINISTÈRE DE L'EDUCATION

Accusations et contre-accusations



Depuis quelques heures, une lettre du directeur général du service national des infrastructures et équipements scolaires (SNIES) au ministère en charge de l'Education nationale fait le tour des réseaux sociaux et de certains médias. Dans cette lettre, Ibrahima Cissé, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a dénoncé l'exclusion de son service de plusieurs projets du département, mais aussi et surtout la gestion opaque des ressources financières par le ministre Bano Barry.

Réagissant aux accusations, le MEN-A à travers sa cellule de communication a également fait un écrit dans lequel il dément ces « allégations » qui selon lui ont pour but « la diversion en vue de compromettre toute volonté de changement dans le seul but d'empêcher les réformes

enclenchées par le ministre Pr. Bano BARRY dans le domaine des constructions, rénovations et équipements scolaires ». Ci-dessous la réaction.

LA PEUR DES RÉFORMES AU MEN-A

Le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabetisation MEN-A a constaté avec surprise et regret, l'apparition dans la presse, d'un article dans lequel, le premier responsable du département est mis au centre d'un scandale financier. Le MEN-A dément formellement les allégations avancées dans cet article qui semble manifestement commandité pour nuire. L'opinion publique nationale et celle internationale devraient se poser les questions suivantes : « A qui profite le crime ? Cette tentative de nuisance profite à qui ? Qui ne veut pas la réussite des réformes au MENA ? Sur le fond, rien n'a été avancé, à plus forte raison étayé par des faits probants avec des documents prouvant les calomnies contenues dans ledit article. L'unique raison de la lettre qui a alimenté cet article est la diversion en vue de compromettre toute volonté de changement dans les réformes enclenchées par le Ministre Pr. Bano BARRY dans le domaine des constructions, rénovation et équipements scolaires. Domaine qui, malheureusement souffre depuis plusieurs années d'un manque de transparence et d'une mal gouvernance qui pénalisent gravement la structure.

de la quasi-totalité des partenaires techniques et financiers des constructions scolaires ; eux qui ont constaté avec amertume les malversations, la surfacturation et le non-respect des procédures en vigueur. Le Budget alloué au SNIES (TITRE 5) a été drastiquement réduit pour insuffisance de résultats. En perte de vitesse et ne sachant que faire, l'auteur de cette lettre qui alimente cet article croit fermement qu'il est possible de compromettre un homme intègre qui est résolument engagé à réaliser la vision du Chef de l'Etat le Pr Alpha CONDE, celle de « Gouverner autrement ». Malheureusement pour lui, ce vœu ne sera pas réalisé, puisque la majorité des cadres et autres acteurs du MENA sont conscients et sont entrés dans un processus irréversible qui est de contribuer à la réussite des réformes en cours. De ce fait, toute tentative visant à nuire ou à déstabiliser le Ministère en général et le Ministre en particulier sera vouée à l'échec. Les cadres qui sont en difficulté voir en conflits avec les réformes et les procédures en vigueur ne pourront stopper ce concept de « Gouverner Autrement » et n'auront aucune opportunité de mettre le feu à la maison comme fut le cas de NERON à la fin de son règne.

Au regard du travail colossal entrepris par le Pr Bano et qui corrobore avec les nobles ambitions du Chef de l'Etat, tous les services techniques du MENA y compris les cadres du SNIES réitèrent leur solidarité au Ministre de tutelle et s'engagent à contrôler, à bien gérer et de façon transparente les dépenses publiques surtout dans le premier poste de dépense du MENA que sont les constructions scolaires. Quant aux cadres indécents, les preuves qui les accablent seront transmises à qui de droit et au moment opportun.

LE SERVICE DE COMMUNICATION DU MENA

EVÉNEMENTS DE FOULATA

La SAG déclare avoir perdu 50 millions de dollars US

Suite aux affrontements survenus dans leur localité dans la journée du mardi 17 août 2021, les citoyens de Foulata ont vécu l'enfer, à en croire des témoignages. Plusieurs personnes, principalement des femmes, ont été blessées, des magasins pillés et des maisons incendiées. Selon les populations de Foulata, la SAG n'aurait pas respecté ses engagements. Sur le terrain, à Foulata, nombreux sont ceux qui accusent les

forces de l'ordre de s'être livrées à une féroce répression et à la destruction de biens privés. Il y en a qui pointent un doigt accusateur vers les cadres de la préfecture. « Dans cette affaire, la SAG a perdu 50 millions de dollars. La perte est énorme et nous accusons la population d'avoir brûlé les machines de la SAG et calciné le magasin de stockage basé à Foulata », a déclaré un cadre de la préfecture.

« Ce sont les militaires qui ont brûlé les biens de la SAG, parce qu'aucun citoyen n'est rentré à l'intérieur du grillage. Ce sont les gaz lacrymogènes qui ont brûlé le local de la SAG », soutient pour sa part la population.

Présentement, cette population de Foulata vit dans la précarité. Elle n'a ni eau à boire, ni manger, car tout est parti en fumée.

Mediaguinee.com

En dénote le retrait massif

In guinee7.com

DÉSIGNATION DE DR DIANÉ

« L'administration doit continuer à travailler »

(Abdoulaye Kourouma)



Depuis la désignation du ministre de la défense nationale Dr Mahamed Diané comme Premier

ministre par intérim, en attendant le retour de Dr Ibrahima Kassory Fofana en deuil, les commentaires vont bon train.

Si certains dans l'opinion font une certaine extrapolation, Abdoulaye Kourouma lui estime que la désignation d'un intérimaire à Donkas est nécessaire.

« Dans un pays normal, lorsqu'un haut cadre comme tel est empêché, son

intérimaire doit être connu de tout le monde. Je pense que c'est ce qui vient d'être fait. Dr Diané désigné comme l'intérimaire de Kassory, cela veut dire que l'administration doit continuer à travailler. Et, il me semble aussi que ce n'est pas la première fois que Dr Diané préside les conseils des ministres. Cette fois-ci, la nouveauté est que cela a été officialisé. Pourtant, c'est ce qui doit être. Donc, c'est le b.a.-ba dans l'administration... C'est de la spéculation que les gens sont en train de faire », a laissé entendre ce député et président du parti RRD.

Mamadou Sagnane

SPÉCULATION SUR L'INTÉRIMAT DE DIANÉ

« Le travail gouvernemental doit être coordonné. Il s'agit de cela » (Aly Kaba)

La mouvance présidentielle a réagi, ce lundi 23 août aux spéculations sur la nomination hier du ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale, Mohamed Diané pour assurer l'intérim à la primature en l'absence du Premier ministre Ibrahima Kassory Fofana qui est aux Etats-Unis suite au décès de sa fille aînée.

Le président du groupe parlementaire du RPG Arc-en-ciel, contacté par Mediaguinee, l'honorable Aly Kaba, a confié que cette nomination intérimaire du ministre d'Etat chargé des Affaires présidentielles à la tête de la Primature n'a



aucune face cachée, comme le font croire certains. Mais plutôt c'est pour assurer le bon déroulement du travail gouvernemental en cette période d'absence du Premier ministre Ibrahima

Kassory Fofana.

« Comprenez que ce n'est pas la nomination d'un Premier Ministre. Cependant, la tristesse et la douleur qui frappent monsieur le Premier ministre présentement exigent qu'il fasse un déplacement vers le lieu de décès. Pendant cette période d'absence, le travail gouvernemental doit être coordonné. Il s'agit de cela. Paix à l'âme de la fille aînée de monsieur le Premier Ministre », a dit Aly Kaba.

Elisa Camara

CONAKRY-EXPRESS

Cinq employés suspendus pour avoir réclamé leur salaire



C'est une mesure qui frappe cinq (5) travailleurs du train Conakry-Express. Le jeudi dernier, explique le porte-parole et secrétaire du syndicat des travailleurs de cette entité, face au retard que prend le paiement de deux mois d'arriérés de salaires, une réunion entre travailleurs a eu lieu pour tenter de trouver les voies et moyens afin de leur permettre d'entrée en possession de leur salaire.

Au sortir de cette réunion il a été décidé de former une délégation pour rencontrer la Direction, pour lui faire part de la souffrance des travailleurs. Une initiative que n'a pas aimé les dirigeants de cette entité qui relève du ministère des transports.

« Vous savez, on avait fait deux mois sans être payés et ils ne nous ont pas fait part d'aucune raison qui expliquerait cela. Moi en tant que porte-parole et secrétaire général du syndicat de la section syndicale et d'autres collègues, nous avons appelé une réunion pour tenter de trouver un dénouement heureux à cette situation. Au cours de cette réunion, nous avons décidé de démarcher auprès de la Direction. C'est quand on est allé rencontrer les responsables, qu'on nous a notifié qu'on a été suspendus. Nous sommes au nombre de 5 à être suspendus parmi les 15 travailleurs qui ont pris part à la réunion. Quand on nous a notifié cette décision, on a tout fait pour avoir le papier

qui atteste que nous sommes suspendus, mais nous ne sommes pas parvenus à l'avoir. C'est ainsi que nous avons écrit au ministre des transports qui ne nous a pas encore répondu. Nous avons également mis le médiateur de la République à contribution mais jusque-là ce n'est pas réglé. On ne comprend pas comment un travailleur peut-être suspendu en réclamant son droit le plus absolu », a expliqué Ibrahima Camara, secrétaire général de la section syndicale des travailleurs de Conakry-Express.

Par ailleurs selon notre interlocuteur, les deux mois d'arriérés pour lesquels cinq travailleurs ont été suspendus, ont été payés le vendredi dernier à tous les travailleurs, même ceux concernés par la mesure de suspension.

MohamedNana Bangoura

Billet

Je viens de visiter une exposition portant sur la Guinée en cartes postales, deux images contrastées me montent à l'esprit : d'abord la Guinée d'hier, une terre paradisiaque habitée par des populations asservies par un régime colonial. Ensuite la Guinée d'aujourd'hui, un pays en voie de paupérisation poussée du fait des clans maffieux ses propres rejets. On n'est pas sorti de l'auberge, hélas !

Walaoulou BILIVOGUI

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

FAIRE LA GUERRE POUR OBTENIR LA PAIX

Le saut dans l'inconnu et les tutelles du désespoir (Habib Thiam)

L'existence du monde a toujours été le théâtre d'agitations dues aux grandes puissances qui se bousculent. Chacune voulant faire valoir et étendre son influence au fur et à mesure que le temps passe et la nécessité l'impose.

Cette confrontation à plusieurs casquettes et dont la plus redoutable est le recours à la guerre au nom d'un certain égo masqué dans les aspirations au développement et à la sécurité nationale n'est qu'une approche biaisée de la vie. Car elle plonge chaque jour l'humanité dans une spirale de violences inouïes aux conséquences imprévisibles.

Quand les Etats-Unis déploient leur arsenal militaire en Irak le 20 mars 2003 pour supprimer le régime de Saddam Hussein et faire disparaître son commandant, l'argument invoqué fut la crainte de voir ce pays se doter de l'arme atomique. La suite a été un fiasco, plongeant l'Irak dans un perpétuel recommencement alors même que le constat n'avait finalement révélé aucune trace d'uranium dans ce pays.

Un peu plus tôt en 2001, la première puissance militaire mondiale, au nom

de la sécurité intérieure s'est déportée en Afghanistan suite à l'attentat contre l'ancien World Trade Center. Deux décennies plus tard, les Américains battent en retraite et laissent la voie libre au Taliban, les nouveaux maîtres de l'Afghanistan dont le désormais ancien président Ashraf Ghani se voit contraint à l'exil après avoir été lâché par ses mentors aujourd'hui essouffés.

Au Mali et au Niger sur le continent africain, la France occupe le terrain depuis quelques années. Au nom de la lutte contre le «fléau jihadiste», la guerre se prolonge et les deux nations sont plus que jamais plongées dans la dépendance vis-à-vis de la France, de ses alliés et leur puissance de feu. Jusque-là, pas l'ombre d'une solution pérenne.

En Centrafrique, quand la France fait signe de fébrilité après tant de revers, c'est la Russie qui prend le relais, donnant lieu à une guerre



sans fin face à une rébellion plus ancrée dans l'insurrection armée que dans les vertus de la paix. Là aussi la guerre s'éternise devant une Afrique servile, plus encline à la problématique de la succession au pouvoir qu'à la lutte pour les vraies questions de développement. Il en est de même du Tchad, de la Libye et d'autres parties du monde. Les exemples sont légion

et partout, la volonté des super puissances de s'affirmer en voulant protéger coûte que coûte leurs intérêts nationaux, donne lieu à une scène de désordre dans le monde. Dans tous les pays où cette occupation se poursuit ou a viré à l'échec, les conflits armés s'éternisent. En cela un vrai problème demeure : l'incapacité des États sous tutelle à s'affranchir et d'explorer les voies et moyens d'une paix durable avec ses atouts de développement.

C'est autant dire que la paix n'est pas l'apanage de la guerre. Elle doit être le résultat de la négociation, d'une entente où toutes les parties prenantes tirent leur épingle du jeu. Il ne s'agit pas

d'entraîner un État vers sa propre destruction quand ses propres ressources spoliées suffisent pour l'aider à s'élargir, quittes à ne jamais se lasser de l'encourager à de meilleures pratiques envers les hommes et les femmes qui le composent.

Faire la guerre pour gagner la paix est une vision surdimensionnée si ce n'est qu'une simple approche qui cache des ambitions ou des velléités expansionnistes.

Le monde doit demeurer cet espace où interdépendent les nations, où dialoguent les États et où chaque partie s'emploie à la sécurité de son voisin immédiat et lointain. Sans le moindre effort dans cette direction, loin des égots et des rêves hégémoniques, l'humanité court tout droit vers son autodestruction. Le monde est en pleine ébullition et tout porte à croire que ça ne fait que commencer. Bonjour l'Afghanistan !

Habib Thiam

KAMIL ZAYATTE NE DÉCOLÈRE PAS CONTRE DIDIER SIX

« Il s'entête à faire toujours les mêmes sélections »

La sélection effectuée par Didier Six entraîneur du Syli national, pour les deux prochaines journées de qualification pour le mondial 2022 au Qatar, suscite toujours réactions.

Après les journalistes sportifs et spécialistes du football guinéen, cette fois, c'est au tour de l'ancien international et capitaine du Syli national, Kamil Zayatte de critiquer les choix du technicien français.

« Il est toujours sur la même lancée malgré qu'il y a eu des critiques de gauche à droite mais il s'entête à faire toujours les mêmes sélections de joueurs qui ne jouent pas dans leur club alors qu'on réclame ceux qui

jouent même si c'est dans un petit club. Donc lui, il continue à prendre des joueurs qui ne jouent pas ou qui sont en fin de contrat, qui n'ont pas de club. Pour moi, cela ne doit pas continuer comme ça si on veut avoir une bonne assise, une bonne équipe. Il faudra compter sur des joueurs qui sont en compétition parce que-là on part en qualification pour une coupe du monde », a lâché l'homme aux 45 sélections



avec le Syli national dans un entretien avec mosaïqueguinee.com, ce mardi 24 août 2021.

Al Hassan Djigué

COVID19

Une dizaine de personnes arrêtée chez ALDO placée sous mandat de dépôt

Dans la nuit du samedi dernier, plusieurs personnes ont été interpellées au lieu de loisir ALDO sis à Lambangni par la police. Elles ont été arrêtées pour non-respect des mesures de lutte contre la pandémie de Coronavirus.

Déférés au tribunal de première instance de Dixinn, lundi 23 août, ces personnes arrêtées ont été inculpées et placées sous mandat de dépôt. Elles ont toutes été conduites à la Maison centrale de Coronthie.

Selon le parquet de

Dixinn, les prévenus ont été arrêtés en flagrant délit. Donc, leur procès aura lieu demain mercredi 25 août « si tout va bien », dit-on.

Après ce groupe un autre groupe de sept personnes a été présenté au procureur pour les mêmes faits. Lui aussi a été mis sous mandat de dépôt et conduit à la maison centrale en attendant son procès qui s'ouvrira aussi mercredi prochain.

Hoye Barry

DÉTENUS POLITIQUES

« A date, il n'y a aucun obstacle juridique à la tenue d'un procès » (Me Traoré)



L'information judiciaire concernant les citoyens arrêtés au lendemain de la présidentielle du 18 octobre est terminée depuis plusieurs mois. À date, il n'y a aucun obstacle juridique à la tenue d'un procès. Il faut donc se demander pourquoi le procès concernant ce dossier n'est toujours pas ouvert.

Le pouvoir semble avoir opté pour la libération de certains détenus sur la base de leur état de santé. En

d'autres termes, dans l'état actuel de la procédure, pour qu'un détenu puisse recouvrer sa liberté, il faut que le pouvoir le décide en s'appuyant sur son état de santé.

Qu'en est-il alors de tous les autres détenus qui ne souffrent pas physiquement mais qui supportent très mal le poids moral de leur longue détention sans jugement ? Il faut noter d'ailleurs que parmi les détenus qui restent en prison, il y en a qui ont

eux aussi des soucis de santé mais qui n'ont pas pu avoir « la chance » de bénéficier d'une semi-liberté. Cela amène à poser la question de savoir si les libérations intervenues reposent vraiment sur des motifs d'ordre médical ou de respect des droits humains.

En réalité, ce qui est souhaitable aujourd'hui pour les détenus, c'est la tenue d'un procès en bonne et due forme. Les mesures de libération à la discrétion de

l'Administration pénitentiaire sont une source d'injustice, d'arbitraire et rompt l'égalité entre les détenus. Seul un procès tenu dans les conditions légales pourrait permettre aux détenus de sortir de la situation d'incertitude dans laquelle ils se trouvent actuellement. Même s'il ne faut pas fermer les yeux sur les risques de pressions sur la justice, un procès serait au moins l'occasion pour les détenus de s'expliquer par rapport aux faits qui leur sont reprochés et qui leur ont valu cette longue période de détention provisoire et, sans doute, de déconstruire les accusations pour le moins grotesques qui les visent. Et si la justice les condamne malgré tout, ils seraient tout au moins innocents au sein de l'opinion publique.

La justice juge certes mais elle est jugée elle aussi par cette opinion

Libérer les détenus en catimini sous prétexte de leur permettre de soigner, est certes bien perçu par

l'opinion et très apprécié par ces derniers et leurs familles. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il y a de lourdes charges qui pèsent contre eux et qu'ils ont donc besoin d'être blanchis. Et cela passe par un procès. À moins que l'État n'ait pas intérêt à ouvrir un procès pour ne pas perdre la face.

Le régime de semi-liberté ou de placement à l'extérieur, tout cela est aléatoire et très fragile, outre le fait que ce sont des mesures qui, dans l'état actuel de la procédure, violent le principe cardinal de la séparation des pouvoirs et portent atteinte gravement à l'indépendance de la justice. Ce qu'il ne faut ni encourager ni cautionner. Il ne faut pas applaudir le transfert des compétences du juge de l'application des peines à une direction de l'Administration centrale du ministère de la Justice, même si cela peut être perçu comme profitable aux détenus.

Me Mohamed Traoré

Tribune

« Pourquoi il faut aider le soldat Déby »

En cent jours, une bonne partie du couvercle de fer qui verrouillait la vie politique tchadienne à la fin du règne d'Idriss Déby Itno a été levé par son fils. Mais Mahamat Idriss Déby a plus que jamais besoin de soutien pour financer le dialogue national et les élections.

« Nous ferons capituler l'hydre terroriste » : les Tchadiens s'étaient à peine habitués à voir le président du Conseil militaire de transition Mahamat Idriss Déby apparaître en boubou plutôt qu'en « battle dress » que le voici de nouveau contraint de revêtir sa tenue de général quatre étoiles et d'adopter le vocabulaire martial de son père. Le polype malin aux inépuisables capacités de régénération, c'est Boko Haram, la nébuleuse terroriste nigérienne, dont une katiba relevant probablement de la fraction pro-Daech d'Abou Mosab al Barnaoui a de nouveau frappé le 4 août avec une extrême violence dans le secteur Nord du Lac Tchad, tuant 26 soldats.

En mars 2020, une



attaque similaire et plus meurtrière encore, dans le même secteur lacustre parsemé d'îlots flottants et de végétation semi-immersée, avait déclenché l'opération « Colère de Bohama » menée par le maréchal défunt dans un climat de consensus

national. Dix huit mois plus tard, rien ou presque n'a changé. Dirigée désormais par un jeune homme de 37 ans, l'armée tchadienne continue de se battre pratiquement seule sur le front du bassin du Lac Tchad, tout en faisant face à la

résurgence d'une autre hydre : les groupes rebelles, mués en mercenaires au service des milices libyennes et poussés au retour, AK-47 entre les dents.

Quasi pugilat

L'embuscade sanglante du 4 août sur l'île de Tchoukou Telia aura-t-elle des conséquences quant au processus de transition en cours quelque 200 kilomètres plus au Sud, à N'Djamena ? « Non, répond à JA le Premier Ministre Albert Pahimi Padacké. Les Tchadiens ont confiance dans les capacités de leur armée. Ce qui pose problème, c'est le financement de notre feuille de route. » De quoi s'agit-il ? L'objectif visé, on le sait, est d'organiser fin 2021 – début 2022 un vaste « Dialogue

national inclusif », un peu à l'image de la Conférence Nationale de 1993, censé revisiter les fondamentaux de l'État tchadien et déboucher vers octobre de l'année prochaine sur une élection présidentielle qui marquera la fin de la période de transition ouverte le 21 avril, au lendemain de la mort au combat d'Idriss Déby Itno.

Il serait hautement souhaitable que la classe politique tchadienne fasse preuve d'esprit de responsabilité

Pour ce faire, un comité préparatoire a été mis en place fin juillet. Il a jusqu'à fin octobre pour rendre sa copie et notamment « établir la liste consensuelle des

(Suite à la page 9)

Tribune

« Pourquoi il faut aider le soldat Déby »

participants » au Dialogue, lesquels pourraient avoisiner le millier (ils étaient 1200 en 1993). Problème : à l'heure où ces lignes sont écrites, ce comité préparatoire de 75 membres ne s'était toujours pas réuni, faute d'accord sur sa propre composition, les quelque 220 partis politiques que compte le pays (chiffre passablement surréaliste) s'entre-déchirant autour des quinze sièges à eux réservés.

« S'ils ne parviennent pas à s'entendre, on va devoir trancher » soupire le très expérimenté Acheikh Ibn Oumar, ancien chef de groupe politico-militaire nommé il y a trois mois au poste-clé de ministre d'État à la Réconciliation et au Dialogue. Sauf à paver la voie à une prolongation indéfinie de la transition militaire – hypothèse dont personne ne veut, y compris, à l'entendre, le président Déby lui-même. Il serait donc hautement souhaitable que la classe politique tchadienne dans son ensemble – y compris sa frange la plus contestatrice – fasse preuve d'esprit de responsabilité. À en juger par les multiples pulsions scissipares qui la traversent et les scènes de quasi pugilat qui ont émaillé la mise en place du comité préparatoire, ce n'est pas gagné.

« Pas un seul franc CFA ! »

Dans sa première (et jusqu'ici unique) interview accordée à Jeune Afrique il y a deux mois, Mahamat Idriss Déby avait clairement posé les conditions d'une transition réussie dans les délais : « La première est que nous soyons capables de nous entendre pour avancer au rythme prévu. La seconde est que nos partenaires nous aident à financer le dialogue et les élections. » On l'a vu : le consensus inter-tchadien n'est pas encore au rendez-vous. Mais après tout, est-ce là

le revers de la médaille du jeu démocratique et le point d'équilibre n'est pas inatteignable, pour peu que chacun ait conscience des enjeux.

Quant au financement du processus, c'est une autre affaire.

Si les 90 millions de dollars promis par la Banque mondiale en 2020 pour aider l'État à faire face à la multiplicité des urgences sociales aggravées par la pandémie de Covid-19 ont enfin été débloqués, sur le budget de un milliard et demi de dollars (840 milliards de F CFA) nécessaire selon le gouvernement pour mener à son terme la période de transition, l'apport des partenaires au développement est pour l'instant voisin de zéro.

Ces fameuses garanties démocratiques, Mahamat Idriss Déby estime les avoir données

« Hormis une petite poignée d'experts de la Francophonie et du Pnud, rien et surtout pas un seul franc CFA ! » s'inquiète le Premier Ministre. Si tous ses interlocuteurs se disent intéressés et désireux d'aider le Tchad, leurs promesses demeurent vagues et comme pour justifier leur inertie, chaque jour apporte son lot de nouvelles conditionnalités, ce qui a le don d'agacer Albert Pahimi Padacké : « Comment peut-on exiger une transition de dix huit mois si on ne nous en donne pas les moyens ? Qu'attendent les bailleurs pour organiser une table ronde sur le financement du processus ? ».

« Aidez-moi à vous aider »

Ces fameuses garanties démocratiques, Mahamat Idriss Déby estime les avoir données, une appréciation partagée par la plupart des chancelleries qui comptent à N'Djamena.

Dans un clip vidéo diffusé le 20 juillet, trois mois après sa prise de pouvoir, le service de communication de la Présidence les énumère : libération des détenus d'opinion, légalisation du parti des Transformateurs, levée des restrictions sur les manifestations pacifiques, retour de l'opposant Yaya Dillo, réhabilitation du rôle de la Primature, création d'un ministère d'État chargé de la réconciliation nationale, élaboration d'une feuille de route pour le Dialogue, reprise du recensement des militaires et instauration d'une rotation des responsables des corps de défense tous les trois ans, etc...

En cent jours, une bonne partie du couvercle de fer qui verrouillait la vie politique tchadienne à la fin du règne du maréchal a été levée et, sauf à être aveuglé par le délit de patronyme, c'est à son fils qu'en revient le crédit. À cet égard, les quelques mots ambigus prononcés par le président du Comité militaire de transition à la fin de son interview à JA – quand, interrogé sur son éventuelle candidature après avoir précisé que « les membres du CMT ne se présenteront pas à l'élection une fois leur mission accomplie », il ajoutait qu'« il faut laisser à Dieu la part qui lui revient, Dieu décide de tout, du destin comme du pouvoir » – doivent être pris pour ce qu'ils sont. Un moyen de pression sur la classe politique tchadienne et la communauté des bailleurs de fonds pour que chacun prenne ses responsabilités, plutôt qu'une volonté de se dégager une marge de manœuvre personnelle afin de ne pas insulter l'avenir. En d'autres termes : « aidez-moi à vous aider ».

Par François Soudan
Directeur de la
rédaction de Jeune
Afrique.

ORIENT VS OCCIDENT

Un fâcheux décalage

Comme toujours, les Occidentaux voient le monde à travers leur propre prisme, sans se soucier de se mettre à la place de ceux qu'ils observent.



Depuis le 25 juillet, mes amis de France m'envoient des SMS qui ressemblent à des messages de condoléances. « De tout cœur avec toi ! » « Courage, Fawzia ! » Le ton est le même dans les commentaires de la presse occidentale. Apparemment, chacun a sorti son mouchoir pour pleurer la Tunisie, après les décisions chocs de son président, Kaïs Saïed, de geler les travaux du Parlement et de s'octroyer le pouvoir exécutif.

À l'instar du quotidien *Le Monde*, on reproche aux Tunisiens de « fantasmer » – comme tous les Arabes – sur « l'homme fort ». D'aucuns pensent que le pays va à sa perte, qu'il est sur le point d'enterrer son processus démocratique. Moi, je me souviens que j'ai sauté de joie le jour où ces mesures ont été annoncées et que la quasi-totalité de mes compatriotes a fait de même.

Approche occidentale

Pourquoi cette approche occidentale, irréaliste et décalée, et, pour dire le moins, à « côté de la plaque » ? C'est une question qui devrait se poser dans toutes les rédactions des capitales européennes et à laquelle sociologues et politologues du Nord devraient réfléchir. J'ai pour vous quelques exemples illustrant ce hiatus dans plusieurs secteurs.

– Lisez les voyageurs d'Orient du début du XX^e siècle. Ils ont rapporté, dans leurs récits, non pas la réalité de ce qu'ils ont vu, mais ce qu'ils voulaient voir, quitte à créer un Orient né de leur imagination. L'excellente thèse du Palestinien Edward Said illustre bien ce propos.

– Rappelez-vous la levée de boucliers contre l'écrivain Kamel Daoud lorsqu'il a expliqué les agressions commises à Berlin, en 2015, par des immigrés maghrébins à l'encontre de femmes par la frustration sexuelle, prégnante en terre d'islam. Une volée de bois vert de la part de sociologues occidentaux ! Nous, les intéressés, nous avons beau dire et répéter que le sexe est un vrai problème dans nos sociétés, ils ont persisté dans leur déni, nous accusant d'« essentialisme », de « haine de soi » et de racisme envers nous-mêmes.

Le harcèlement et le viol « légal » sont notre lot quotidien

– Dans l'actualité récente : le mouvement #MeToo a fait croire que le harcèlement ou le viol étaient un phénomène nouveau ou soudain, et qu'il allait précipiter les « nanas » du monde entier vers les tribunaux. Qui a noté le silence, voire le sourire moqueur, de nos femmes du Sud ? Le harcèlement et le viol « légal » sont notre lot quotidien et nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'assigner en justice nos prédateurs, bridés par les mentalités, par une justice favorable aux hommes ou, simplement, par la précarité.

– Dans un registre plus léger, les diététiciens repus qui ont inspiré le fameux spot publicitaire selon lequel il faut manger « cinq fruits et légumes par jour » n'ont-ils donc pas songé un instant à nos pays, où se nourrir d'un bol de riz est déjà un luxe ? Idem pour les manifestations anti-vaccin : y a-t-il un journaliste pour songer à relayer l'information suivant

(Suite à la page 10)

Santé... Santé... Santé...

Une bonne tension : c'est quoi ?

L'hypertension artérielle arrive en tête de liste des risques d'accidents vasculaires cérébraux. C'est pourquoi il est primordial de contrôler sa tension, ou de la faire vérifier chez son cardiologue. Mais qu'est ce qu'une bonne tension exactement ? Réponses avec le docteur Besma Sidia, cardiologue à Paris.

La **tension artérielle** se caractérise par la pression exercée par le sang sur les parois des artères. Parfois, on mélange cette notion avec celle de la tension nerveuse, mais elles n'ont rien à voir. Vous avez sans doute entendu votre médecin vous indiquer deux chiffres après vous avoir passé un brassard au niveau du biceps. Ces indications se décomposent en deux informations pour le médecin.

- La première valeur indique la pression du sang quand le cœur se contracte pour se vider. On l'appelle aussi **pression systolique**.

- La seconde mesure la pression quand il se relâche pour se remplir. C'est ce qu'on appelle la **pression diastolique** en langage médical.

A partir de quelles valeurs passe-t-on d'une tension normale à une hypertension ?

«**Définir une tension normale, ou une bonne tension n'est pas simple car tout dépend d'un certain nombre de facteurs. L'âge du patient, son état, sa condition physique. Elle baisse pendant le sommeil, monte quand on est actif et peut grimper en flèche en cas d'efforts violents, de stress ou d'anxiété, parfois de chocs psychologiques (deuil, licenciement par exemple)**», précise le docteur Besma Sidia cardiologue à Paris.

A noter qu'elle peut augmenter avant une consultation médicale, c'est ce qu'on appelle «**l'effet blouse blanche**». La perspective de voir un médecin et d'attendre des informations médicales peut générer une grosse dose de stress.

- Une tension est considérée comme **normale lorsqu'elle est équivalente à 12/8**.

- Au-delà de 14/9, on peut évoquer une hypertension artérielle.**



En dessous, on parle d'hypotension.

Celle-ci n'est pas dangereuse pour le système cardio vasculaire. Toutefois, elle peut se traduire par des troubles de la vue, des vertiges, des maux de tête, des mouches devant les yeux etc. »**Au début d'une grossesse, il est fréquent de se retrouver dans ce cas**. Tout se normalise à la fin de cette période particulière.

Pourquoi faut-il contrôler régulièrement sa tension ?

L'hypertension artérielle peut être plus problématique. Souvent, elle ne s'accompagne **pas de symptômes**. «**Le cœur doit travailler beaucoup plus et ce type de tension est un facteur de risque de maladies cardio-vasculaires. Si le médecin la détecte, il va prescrire au patient un bilan cardiaque complet avec entre autres des tests d'effort, un électrocardiogramme, etc.**», ajoute la spécialiste. En cas d'hypertension avérée, un traitement pourra être envisagé, appuyé par des mesures hygiéno-diététiques.

Pour connaître sa tension, on peut soit la mesurer grâce à son médecin traitant ou son pharmacien. Ou encore s'équiper d'un **tensiomètre** vendu dans les pharmacies.

A condition de ne pas tomber dans l'obsession en la prenant tous les jours plusieurs fois. L'Assurance Maladie met aujourd'hui gratuitement à la disposition des médecins un appareil d'automesure tensionnelle. Cette mesure permet au médecin d'expliquer à son

patient la technique pour la mesurer avec facilité.

«**Pour avoir une réelle idée de l'état d'un patient, il faut avoir les chiffres de manière régulière et dans des conditions différentes (position allongée, assise, debout, etc.) afin de voir s'il**

y a une évolution et dans quel sens, explique le Dr Besma Sidia. Dans certains cas, par exemple celui d'une suspicion de tension artérielle très disparate en fonction des moments de la journée, le médecin traitant peut demander ce qu'on appelle une mesure ambulatoire de la pression artérielle. C'est une deuxième technique de mesure à domicile réalisée sur un laps de temps de 24h, qui permet de faire un point précis des variations selon la journée.»

Retenez qu'il est fondamental de faire **contrôler régulièrement sa tension**, même sans symptômes, pour parer à toute éventualité de maladie cardio-vasculaire.

Merci au docteur Besma Sidia Cardiologue.

Source : topsante

ORIENT VS OCCIDENT

Un fâcheux décalage

laquelle, sur le continent, nous pouvons être choqués de voir certains refuser de se faire vacciner alors que nous mendions des doses ? S'ils souhaitent mourir pour la liberté, je veux bien. Mais qu'ils nous filent leurs stocks de sérum, pardi !

Peurs et fantasmes

J'ai cité ces exemples pour vous montrer le fâcheux penchant de certains Occidentaux à juger en se fondant sur des concepts et des approches qui leur sont propres. À penser et sentir à notre place, voire à projeter sur nous leurs propres peurs et fantasmes. Avec l'envie, consciente ou non, de rester les maîtres du jeu et le dieu suprême des critères. Et avec cet absolutisme – typique de la presse de gauche – qui consiste à gloser sur les grands principes sans tenir compte des réalités du terrain et des

attentes réelles des peuples.

Bien sûr, il y a des valeurs et des principes universels, que nous défendons tous. Cela étant, j'ai envie de dire à mes collègues occidentaux que l'altérité ne consiste pas seulement à reconnaître l'Autre, mais à savoir aussi se mettre à sa place et s'imprégner de son être au monde. Prenez-nous comme des sujets de notre Histoire, pas comme des objets de vos analyses.

En l'occurrence, laissez

les Tunisiens que nous sommes savourer le sentiment de soulagement éprouvé après le 25 juillet, fut-il éphémère. Cette date pourrait n'être que celle d'un coup d'épée dans l'eau, celle d'un vrai-faux changement ou celle d'une dérive populiste. Nous exprimerons notre colère et nos peines le jour où nous estimerons nos espoirs trahis. Rien ne s'opposera alors à ce que nous acceptions vos condoléances.

Par Fawzia Zouari

Lisez le journal
numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

DIDIER SIX

« Notre équipe a su prendre de l'expérience et de la confiance »



Qualifiée à la 33^{ème} édition de la coupe d'Afrique des Nations, la Guinée connaît ses premiers adversaires. Logé dans la poule B, le Syli national a pour adversaires : le Sénégal, le Zimbabwe et le Malawi.

Peu après le tirage au sort, Didier Six qui a été joint par nos confrères de CIS Media. Le sélectionneur du Syli national déclare que toutes les équipes se valent. « Les 24 équipes ne sont pas là par hasard. Notre objectif c'est d'avoir le meilleur résultat possible. Notre objectif quand on rentre sur

un terrain, que ça soit pour un match amical ou une compétition, c'est de gagner. Les matchs nous les prendrons un par un. Notre équipe a su prendre de l'expérience et de la confiance, maintenant on peut rivaliser avec le Sénégal », a-t-il fait savoir.

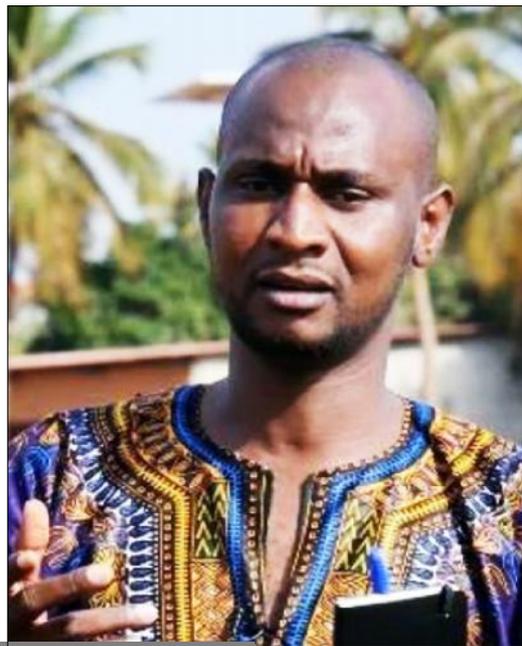
Il faut rappeler que les deux premières journées des éliminatoires du mondial 2022 au Qatar, se joueront dans quelques semaines. Le Syli National affrontera la Guinée Bissau et le Maroc début septembre prochain.

Amadou Tidiane Ndiré

SEGA DIALLO TACLE DIDIER SIX

« On a un technicien assez déficient »

La Confédération Africaine de Football (CAF) a procédé ce mardi 17 août, au tirage au sort de la prochaine CAN, qui se jouera au Cameroun en janvier 2022. La Guinée, qualifiée à cette compétition, est logée dans le même groupe B que le Sénégal, le Zimbabwe et le Malawi. Mais le journaliste sportif Sega Diallo reste pessimiste quant à la réussite de l'équipe avec l'entraîneur Didier Six.



Par ailleurs, le Consultant Sega Diallo soulève des inquiétudes sur la tactique du Sélectionneur National. Pour lui, Didier Six est un entraîneur assez faible qui n'a aucune autorité sur l'équipe. C'est pourquoi, il estime qu'il n'est pas le technicien qu'il faut à la Guinée pour jouer une telle compétition continentale. « On a un technicien assez déficient. Didier Six à mon avis n'est pas le technicien qu'il faut pour jouer cette compétition.

À la sortie de la CAN 2019, on ne peut pas se permettre d'aller dans une compétition avec un entraîneur aussi assez mal loti, ayant très peu de plans pour l'équipe de Guinée. Moi, je suis Didier Six depuis son arrivée en Guinée. Entre ce qu'il dit et ce qu'il met en œuvre, y a un fossé, l'expérience de la Guinée n'est pas de son fait.

C'est une équipe qui a des éléments assez importants sur le continent. On a Naby Keita, Amadou Diawara, Mady Camara aujourd'hui qui jouent dans cette équipe. On a la possibilité de faire une attaque Bayo, Seykhou Guirassy à la coupe d'Afrique des Nations. Mais avec un entraîneur comme Didier Six, son discours ne passe pas avec le groupe et un certain nombre de joueurs ne sont plus dans le bateau Syli de ses erreurs non managériales.

On ne peut pas se permettre de faire une autre CAN scandaleuse comme celle de 2019. Donc, il faudra prendre des décisions assez rapidement. Et je vous donne rendez-vous assez rapidement puisque début septembre nous avons deux matchs internationaux contre la Guinée-Bissau et le Maroc », a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Ndiré

DAKAR

L'ancien président Tchadien Hissène Habré est mort

Condamné en 2016 à la prison à la perpétuité pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, l'ancien président tchadien s'est éteint à Dakar, à l'âge de 79 ans.

L'ancien chef de l'État tchadien est décédé tôt ce mardi 24 août à l'hôpital principal de Dakar. L'annonce a été confirmée à *Jeune Afrique* par l'administration pénitentiaire sénégalaise.

Hissène Habré avait contracté le coronavirus dans la prison du Cap Manuel, où il était incarcéré. Il avait été pris en charge dans différents établissements de santé de la capitale sénégalaise, dont l'hôpital Fann, selon une source proche de la présidence.

En exil depuis sa chute fin 1990, Hissène Habré avait été jugé pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité et condamné à la prison à la perpétuité par les Chambres extraordinaires africaines (CAE), en 2016 – sentence confirmée en appel l'année suivante.

Il avait alors commencé à purger sa peine à la prison de Cap Manuel. En avril 2020, il avait bénéficié d'une autorisation de sortie provisoire de deux mois dans le contexte de la pandémie de coronavirus. Il avait alors rejoint son domicile dakarois, où il était en résidence surveillée.

Refus de liberté provisoire

Une nouvelle demande avait été déposée par son

entourage en avril dernier. Cette fois-ci, l'administration pénitentiaire avait refusé de lui accorder une remise en liberté provisoire, jugeant que les risques médicaux encourus ne le justifiaient pas.

Le 23 août, son épouse, Fatime Raymonde Habré, avait confirmé par communiqué que l'ancien président avait été contaminé par le Covid-19. « Le président Macky Sall, informé, a immédiatement mobilisé les moyens humains pour diligenter les soins. Le président Macky Sall est dans un hôpital public sénégalais, qui dispose d'un plateau technique de qualité à même de traiter un cas aussi sérieux », avait-elle annoncé.

Avec JA

« Je pense que toutes les équipes qui sont qualifiées ont prouvé quelques choses sur le terrain. Donc il fallait s'attendre à un adversaire de très haut niveau avec le chapeau 1, évidemment, celle du Sénégal. C'est une équipe qu'on connaît.

Donc on aura trois rencontres assez intéressantes. On rentre dans cette compétition le 10 janvier avec le Malawi au programme. Il faut gagner ce match, ensuite, le Sénégal dans la danse, le 14 face à la Guinée et puis on termine avec le Zimbabwe. Une équipe du Zimbabwe qui a donné du fil à retordre au champion d'Afrique, algérien avec lesquels, ils ont joué les éliminatoires. Donc évidemment, aujourd'hui la Guinée peut s'estimer heureuse au vu de ce tirage. Mais attention, on sait que l'équipe de Guinée quand elle est dans une situation favorable, elle se complique toujours la tâche », a-t-il rappelé dans l'émission "Mirador", le mercredi 18 août 2021.

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTÉRIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMÉRO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTÉRIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMÉRO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable